

Enfant de 6 à 12 ans

PÉRISCOLAIRE

Année 2022 – 2023

Nom & Prénom de l'enfant :



DOSSIER D'INSCRIPTION PÉRISCOLAIRE

Année 2022 -2023

Rappel du fonctionnement

TEMPS PÉRISCOLAIRES & RESTAURATION SCOLAIRE

INSCRIPTION PÉRISCOLAIRE

À RETOURNER RAPIDEMENT,

vous devez compléter ce dossier et le déposer pendant les horaires d'ouverture en Mairie :

11 rue de la Pierre Laye
02200 Pernant

Horaires :

Lundi de 14H30 à 18H00

Mardi de 10H00 à 12H00

Mercredi et Jeudi de 14H30 à 17h30

Vendredi de 10H00 à 12H00

ou le retourner dûment rempli par courrier à cette adresse :

Service Périscolaire
11 rue de la Pierre Laye
02200 Pernant

DOCUMENTS À JOINDRE OBLIGATOIREMENT

- Photocopie des pages vaccinations du carnet de santé de l'enfant (pour le contrôle des vaccins obligatoires qui doivent être à jour) sur lesquelles doit figurer son nom OU un certificat médical attestant que celui-ci est à jour de ses obligations vaccinales
- Photocopie de la notification CAF ou MSA avec composition de la famille et quotient familial
- Photocopie de l'attestation d'assurance et de la mutuelle le cas échéant.
- Règlement intérieur signé

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Email : mairie.pernant2@orange.fr

Tél : 03.23.73.60.58

Facebook : Périscolaire de Pernant

Site : www.pernant.fr



L'ORGANISATION GÉNÉRALE

• Accueil périscolaire du matin :

De 7H00 à 7H30 (sur réservation uniquement) & de 7H30 à 8H30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

• Accueil restauration scolaire :

De 12H00 à 13H30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

La restauration scolaire n'est accessible que si votre enfant a été accueilli par l'enseignant le matin.

Les réservations doivent se faire au plus tard le lundi de la semaine précédente avant 10h00.

Toute réservation d'un repas API non honorée pour laquelle aucun certificat médical n'a été transmis sera facturée.

• Accueil périscolaire du soir :

De 16H00 à 19H00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Le goûter est offert par la municipalité.

L'aide aux devoirs est possible à la demande des enfants.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Pour des raisons de sécurité, aucun enfant dont le dossier n'a pas été rendu dûment complété (avec tous les documents nécessaires) ne pourra fréquenter la structure.